

Glossaire du RME

Ce glossaire vous donne des définitions de termes issues des systèmes pédagogiques et éducatifs. Pour certains termes, vous y trouverez également l'application du RME, sur la base des Conditions d'Enregistrement 2007 du RME.

Informations relatives à l'utilisation du glossaire

Qu'est-ce qu'un glossaire?

- Un glossaire est un recueil de «gloses», c'est-à-dire un index de mots avec des explications (et non pas un dictionnaire!).
- Dans un glossaire, vous trouvez des explications, des commentaires et des interprétations relatives à une expression (généralement épineuse) extraite d'un texte.

Objectif du glossaire

- Ce glossaire a pour objectif de faciliter la compréhension et de promouvoir un langage commun.

Remarques relatives au glossaire

- Ce glossaire ne fait pas partie intégrante des Conditions d'Enregistrement du RME et ne peut être l'objet d'aucune revendication concernant d'éventuelles lacunes. Il peut à tout moment être enrichi par de nouveaux termes et adapté aux connaissances les plus actuelles.
- Les sources d'information se trouvent à la fin du glossaire.
- Les dénominations relatives aux professions, fonctions et personnes sont toujours valables pour les deux genres.

Index des termes

Analyse de cas.....	5
Aptitudes	5
Certificat	5
Cohérence et consistance d'un cursus.....	6
Compétence d'action.....	6
Compétence (comportement adéquat).....	6
Compétences:	
Domaines des compétences.....	6
- Compétence professionnelle.....	6
- Compétence méthodologique.....	6
- Compétences personnelles.....	7
- Compétences sociales.....	7
Compétences clés	7
Concept	7
- Concept de formation.....	8
- Concept pédagogique.....	8
- Concept thérapeutique.....	8
Confirmation de cursus.....	8
Contenu de l'enseignement.....	9
Contrat de stage pratique.....	9
Cours.....	9
Cours en bloc.....	9
Curriculum	9
Cursus	10
Date de fin d'études	10
Date d'émission d'un certificat.....	10
Date d'examen.....	11
Désignation du cursus.....	11
Devoirs à la maison.....	11
Diplôme	11

École.....	12
Enseignement.....	12
Études en autodidacte.....	13
Études non assistées.....	14
European Credit Transfer System (ECTS)	14
European Credits for Vocational Education and Training (ECVET).....	15
Évaluation du stage pratique.....	15
Examen.....	15
Examen de formation.....	15
Examen de sélection.....	16
Examen partiel.....	16
Exercer	16
Exercice.....	16
Expérience avec la clientèle	16
Formateur.....	16
Formation.....	17
Formation continue.....	17
Formation de perfectionnement	17
Forme d'enseignement.....	17
Heures de formation.....	17
Intervision	18
Matières de l'enseignement.....	18
Méthode	18
Module.....	18
Objectifs (smart).....	18
- Objectifs de la formation.....	18
- Objectifs du stage pratique.....	18
Objectifs de l'enseignement et de la formation	19
- Objectifs – affectifs.....	19
- Objectifs – cognitifs.....	19
- Objectifs – psychomoteurs.....	19

Procédure de qualification.....	20
Profession réglementée.....	20
Programme de l'enseignement.....	20
Qualifications	20
Réflexion	20
Règlement de l'école.....	21
Règlement de promotion.....	21
Règlement du stage pratique.....	21
Savoir-faire.....	22
Skills.....	22
Stage pratique	22
Supervision / supervision de formation.....	23
Taxonomie — Taxonomie des objectifs de l'enseignement.....	23
Technique.....	24
Titre professionnel	24
Tuteur / Tutorat.....	25
Unité d'enseignement.....	25
Validation des Acquis (VA).....	25
Workshop.....	25
Sources d'informations.....	26

Termes

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	Analyse de cas lors de la formation et de la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants présentent des procès-verbaux de cas du cabinet thérapeutique, ainsi que des thèmes relatifs à l'exercice de la profession pour lesquels ils ont besoin d'assistance. - En règle générale, ces analyses de cas sont dirigées par des spécialistes qualifiés en la matière. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les analyses de cas ne peuvent être acceptées que lorsqu'elles sont dirigées par un enseignant qualifié en la matière; elles doivent être programmées dans le cursus et effectuées en tant que temps de présence accompagné et contrôlé. <p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supervision / supervision de formation
	Aptitudes	L'ensemble des connaissances, des techniques, du savoir-faire et des attitudes, acquises grâce à des processus d'apprentissage ciblés et lors de l'expérience pratique	
	Certificat	<ul style="list-style-type: none"> - Document justificatif au terme d'une procédure de qualification d'un cursus couronné de succès 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le terme «Certificat» ne peut être utilisé que pour la procédure de qualification réussie à la fin du cursus <u>intégral</u>. - Si ce n'est pas le cas, il s'agit «seulement» d'une qualification partielle ou d'une confirmation de module. <p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme - Date de fin d'études - Date d'émission - Désignation du cursus

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	Cohérence et consistance d'un cursus	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence = enchaînement; c.-à-d. que les éléments individuels d'un cours se soutiennent / se complètent mutuellement. - Consistance = sans contradictions; c.-à-d. que les éléments individuels d'un cours ne se contredisent pas. 	
	Compétence d'action	<ul style="list-style-type: none"> - La focalisation des aptitudes professionnelles, sociales et méthodologiques (y compris le savoir-faire) sur un objectif spécifique, qui procure la capacité d'exécuter l'intégralité des actions requises. - Comprend non seulement le savoir-faire (psychomoteur) mais peut par exemple se référer également à une activité cognitive. 	Voir - Compétence (comportement adéquat)
	Compétence	<ul style="list-style-type: none"> - Un comportement adéquat, lors d'une situation professionnelle ou extra-professionnelle, nécessitant l'application pratique des connaissances. Disposer de certaines compétences signifie pouvoir surmonter des situations qui demandent certaines connaissances. 	Voir - Compétence d'action
	Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Une combinaison de ressources instaurées en vue d'atteindre un objectif spécifique, comprenant 	
	Domaines des compétences:		
	- Compétence professionnelle	L'apprentissage moteur et cognitif des connaissances professionnelles. Comprend entre autres: <ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances professionnelles - La compréhension interdisciplinaire, la réflexion, la coopération 	
	- Compétence méthodologique	L'apprentissage méthodologique et résolutif des techniques d'apprentissage et de travail. Comprend entre autres: <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des connaissances - Les aptitudes médiatiques 	

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition et le traitement des informations - La capacité de planifier et de résoudre les problèmes - La gestion de processus et de projets - Des aptitudes de présentation pédagogiques et didactiques, des facultés d'enseignement et de consultation. 	
	<p>- Compétences personnelles</p>	<p>L'apprentissage affectif et éthique d'un comportement responsable.</p> <p>Comprend entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion par objectif, autogestion - Engagement professionnel, fiabilité - Flexibilité professionnelle, disponibilité à changer de tâche - Curiosité, créativité, désir de recherche - Disposition à un comportement éthique 	
	<p>- Compétences sociales</p>	<p>L'apprentissage social et communicatif des différentes formes de communication et de coopération.</p> <p>Comprend entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers le client, facultés de transfert, connaissances spécifiques à la branche - Esprit d'équipe et facultés d'intégration et de motivation - Aptitude à gérer les conflits - Capacités de modération et de négociation - Capacités de gestion et de direction - Facultés de coopération interculturelle et internationale, ainsi que multilinguisme. 	
CC	<p>Compétences Clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Englobent les exigences (les qualifications) objectives de la situation et les ressources et le potentiel subjectifs d'une personne. - Les CC comprennent: les connaissances, le savoir-faire, les aptitudes et appréciations. 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences
	<p>Concept</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un terme général / terme d'ensemble pour désigner différents phénomènes (phénomènes = 	

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	<p>- Concept de formation</p>	<p>manifestations perceptibles par l'intermédiaire des sens) observés dans le quotidien des traitements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un terme qui décrit l'image mentale d'un objet ou d'un événement spécifique du monde réel (p.ex. le cabinet thérapeutique). - Une vue d'ensemble et éventuellement, la représentation graphique de la structure du contenu d'une formation qui pose les fondements pour le développement des cursus ou éventuellement du stage. 	
	<p>- Concept pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présente les idées et l'approche méthodologiques et didactiques choisies par l'école. Les mesures pédagogiques (p.ex. le choix des méthodes) sont justifiées dans le concept pédagogique. 	
	<p>- Concept thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montre les idées et l'approche d'un traitement / une thérapie. Le choix des méthodes est justifié dans le concept thérapeutique. 	
	<p>Confirmation de cursus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En règle générale, la confirmation est établie officiellement et elle contient des informations sur le type de cours, son contenu, son étendue, sa durée et son diplôme. Généralement, y figurent les données de l'étudiant, la date d'émission de la confirmation, les données de l'école, ainsi que la fonction et la signature du responsable. 	<p>Pour le RME:</p> <p>Les données suivantes doivent apparaître sur une confirmation de cursus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation du cursus - Nom et prénom du thérapeute - Durée de la formation resp. du cursus (du / au) - Date de l'examen - Date d'émission de la confirmation du cursus - Matières, leurs contenus didactiques et respectivement leur nombre d'heures de formation à 60 minutes - Nom et adresse de l'école - Nom, fonction et signature de la direction de l'école. <p>Une confirmation de cursus doit être établie</p>

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
			individuellement et de façon personnalisée pour chaque étudiant; son authenticité est garantie par les centres de formation compétents. - Synonyme de «Confirmation de formation» Voir - Date d'examen - Date d'émission - Désignation du cursus
	Contenu de l'enseignement	- Le contenu de l'enseignement est ce qui est mentionné dans le programme de l'enseignement.	
	Contrat de stage pratique	- Convention mutuelle, concernant la formation pratique des stagiaires; règlement des conditions générales pour la formation pratique des stagiaires. En règle générale, le contrat de stage pratique contient les éléments suivants: - Exigences de la société où le stage est effectué - Durée et période - Droits et obligations des stagiaires - Horaires de travail, informations financières, absences - Assurances et caisse-maladie - Objectifs et encadrement du stage pratique	- Synonyme de «Convention de stage pratique» Voir - Règlement du stage pratique
	Cours	- Latin: «Cursus»; course, démarche, parcours, voyage, tracé, continuation, circulation, direction. - Dans le domaine universitaire, le terme cursus est utilisé depuis le 16 ^{ème} siècle pour désigner l'ensemble des études universitaires dans une matière.	- Synonyme de «cursus»
	Cours en bloc	- Dans un cours en bloc, plusieurs heures d'enseignement sont regroupées en un bloc.	
	Curriculum	- L'ensemble des processus d'apprentissage d'un établissement de formation.	

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<ul style="list-style-type: none"> - Celui-ci comprend un ensemble cohérent d'énoncés, concernant les objectifs, le contenu et les méthodes, afin d'optimiser la planification, le déroulement et l'évaluation de l'enseignement et de l'école. - Contrairement au plan des cours, le Curriculum comprend également les objectifs de la formation, la définition des idées directrices, les unités d'enseignement, des commentaires didactico-méthodiques, le matériel des cours, les moyens et les définitions des évaluations de l'école, ainsi que les mesures de développement de l'école. 	
	Cursus	<ul style="list-style-type: none"> - Une disposition systématique des contenus d'enseignement, qui se fondent l'un à l'autre et sont liés ensemble. - Lorsque le cursus contient plusieurs unités/modules resp. matières, la corrélation de ces différentes parties entre elles et avec ce cursus devrait être établie. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La disposition et la structure des matières appelées « optionnelles et obligatoires », resp. des modules, etc., composant le cursus, doivent également être cohérentes et consistantes. - Synonyme de «formation» <p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence et consistance
	Date de fin d'études	<ul style="list-style-type: none"> - La date de fin d'études mentionnée sur un diplôme/certificat permet au titulaire d'exercer la qualification mentionnée sur le dit document, resp. à assumer le titre professionnel, à partir de cette date. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date d'émission du document peut également être considérée comme date de fin d'études. - La date d'un examen peut être considérée comme date de fin d'études. <p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date d'émission - Date d'examen - Confirmation du cursus - Diplôme / Certificat
	Date d'émission d'un certificat	<ul style="list-style-type: none"> - La date d'émission sur un certificat indique quand et où le document a été établi, resp. délivré. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date d'émission peut également être la date de la fin des études.

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
			<ul style="list-style-type: none"> - La date d'émission ne peut pas être la date de l'examen. Voir <ul style="list-style-type: none"> - Date de fin d'études - Date de l'examen - Confirmation de cursus - Diplôme / certificat
	Date d'examen	<ul style="list-style-type: none"> - Confirme que la procédure de qualification a été effectuée. 	Pour le RME : <ul style="list-style-type: none"> - La date d'examen peut également être la date de fin d'études. - La date d'examen ne peut pas être la date d'émission du diplôme/certificat. Voir <ul style="list-style-type: none"> - Date d'émission - Date de fin d'études - Confirmation de cursus
	Désignation du cursus	<ul style="list-style-type: none"> - Une identification du cursus (en règle générale le nom ou le sigle etc.) 	Pour le RME: <ul style="list-style-type: none"> - La désignation du cursus signifie le nom du cursus, selon l'actuelle Liste des Méthodes du RME.
	Devoirs à la maison	<ul style="list-style-type: none"> - Travail autonome de l'étudiant, hors du cadre scolaire. En règle générale, il s'agit de travail d'assimilation du matériel enseigné ou de préparation aux cours. 	Pour le RME: <ul style="list-style-type: none"> - Le travail autonome, hors du cadre scolaire, ne peut pas être pris en compte. Cependant, les discussions intrascolaires, resp. les développements des devoirs sous la direction d'un spécialiste qualifié à cet effet, peuvent être acceptées.
	Diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation obtenue pour la réussite d'un processus de qualification d'un cursus. 	Pour le RME: Les données suivantes doivent figurer sur un diplôme / certificat: <ul style="list-style-type: none"> - Désignation (Intitulé) du cursus - Nom et prénom du thérapeute - Durée de la formation, resp. du cursus - Date de la fin du cursus - Date d'émission du diplôme - Nom et localité de l'école

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
			<ul style="list-style-type: none"> - Nom, fonction et signature de la direction de l'école <p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat - Date de fin d'études - Date d'émission
	École	<p>Origine du mot:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une école (du grec: scholé, signification d'origine «oisiveté, ne rien faire», ultérieurement «études, présentation») est un endroit d'apprentissage en commun. <p>Mission de l'école:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mission sociale de l'école est la transmission de connaissances et d'éducation. Elle devrait simultanément stimuler le développement de la personnalité des apprenants. - L'école porte la responsabilité de la formation théorique et (le cas échéant) pratique des apprenants. 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation - Enseignement - Stage pratique
	Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - L'interaction planifiée entre enseignants et étudiants ayant pour objectif la création d'une compétence professionnelle, sociale et personnelle dans le contexte institutionnel d'une école. <p>Caractéristiques de l'enseignement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus interactif entre les enseignants et les étudiants - Institutionnellement intégré et orienté vers le long terme - Se déroule selon un plan et vise à atteindre un objectif - Dispose d'un règlement scolaire et social - Comprend également l'éducation et la transmission de compétences sociales et individuelles - Nécessite un environnement pédagogiquement 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation - École

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<p>organisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est effectué par un personnel qualifié - S'effectue (en partie) sous surveillance. 	

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	<p>Études en autodidacte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexion individuelle sur le sujet à assimiler ainsi que la discussion dans, avec ou contre un groupe (en règle générale, intra-scolaire). - Lors de la définition de l'étude autodidacte, il faut également toujours tenir compte des degrés et des références de l'apprentissage autodidacte, c'est-à-dire: <p>Autonome en ce qui concerne:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des objectifs et choix des thèmes - Méthodes / technique - Organisation du travail - Evaluation de la prestation/réflexion (autoévaluation) <p>Relatif au travail sur le sujet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du problème - Recherche, évaluation et appréciation, sauvegarde et présentation des données - Planification, aménagement et direction du travail personnel - Vérification / réflexion et évaluation de son propre apprentissage. <p>Relatif au travail avec les autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord sur les normes et les plans - Communication - Coopération, répartition du travail et regroupement - Vérification et appréciation du processus de groupe <ul style="list-style-type: none"> - Comme il est difficile de mesurer le temps dédié aux études autodidactes, il faut définir une durée moyenne. - Les étudiants planifient, dirigent et supervisent eux-mêmes leur processus d'apprentissage. Le transfert de la responsabilité de l'enseignant vers l'étudiant fait partie de ce type d'études. La prise de responsabilité est une chose difficile qui doit être préparée. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études en autodidacte - sous la conduite d'une personne qualifiée - dans le cadre d'un cursus peuvent être prises en compte. Les heures de formation doivent être données en unité de 60 minutes.

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	Études en autodidacte (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des études en autodidacte ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas de direction. La définition des objectifs d'apprentissage rend possible une direction importante tout en permettant des études autonomes. Plus l'étudiant est capable d'apporter des activités propres, plus son apprentissage autodidacte sera personnalisé, même s'il est fortement dirigé 	
	Études non-assistées	<ul style="list-style-type: none"> - Études autodidactes. - Choix autonome de sujet, d'objectif et de méthode d'études. Renoncement à des instructions, une direction et contrôle par un enseignant ou une institution. 	<p>Pour le RME: Les études non-assistées ne peuvent pas être prises en compte.</p>
ECTS	European Credit Transfer System (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)	<ul style="list-style-type: none"> - Système européen de transfert des crédits, destiné à l'enseignement supérieur (noyau du «Processus de Bologne») - Un système de comptabilisation des prestations éducatives. - Il a pour objectif de faciliter l'équivalence supra-institutionnelle et internationale des différentes formations dans le domaine de l'éducation supérieure et universitaire. - Le «Temps de travail» correspond au temps dont les étudiants ont, en moyenne, besoin pour obtenir les résultats exigés. Il comprend toutes les activités qui font partie, dans le sens le plus vaste du terme, d'un programme d'études: la participation aux cours magistraux et aux cours (temps de présence plus la préparation et les travaux consécutifs au cours), les stages, les études autodidactes, la préparation et la participation aux examens, les travaux de fin d'études etc. - Les points de crédit ne sont attribués que lorsque les étudiants ont satisfait aux contrôles des connaissances et des aptitudes acquises et/ou lorsque des activités d'apprentissages ont été justifiées. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les heures de formation, resp. les heures de présence guidées et contrôlées doivent être justifiées, même dans le cas de validation avec des points de crédit. - Une heure de cours correspond à une unité de 60 minutes. <p>Voir - ECVET</p>

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas d'autorité supérieure qui règlemente l'attribution ou la reconnaissance des points ECTS. - Chaque établissement de formation se réserve le droit de reconnaître, ou pas, les points ECTS obtenus par un étudiant dans une autre institution. - En règle générale: 1 point ECTS vaut 25 – 30 heures de cours. 	
ECVET	European Credits for Vocational Education and Training	<ul style="list-style-type: none"> - Le système européen de points de crédits pour la formation professionnelle (noyau du «Processus de Copenhague»). - Faisant pendant au système ECTS, destiné aux études universitaires, l'ECVET, un système de points de crédits européen (avec la participation de la Suisse) destiné à la formation professionnelle, est en préparation (mise en oeuvre prévue pour 2010). - Contrairement à l'ECTS, l'ECVET devrait également prendre en considération l'expérience professionnelle; le système sera donc plus orienté vers les compétences acquises que vers les heures de cours. 	Voir <ul style="list-style-type: none"> - ECTS - Compétences
	Evaluation du stage pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle des prestations du stagiaire, sur le lieu du stage, au moyen des objectifs définis. - A lieu à la fin du stage. - Si le stage est effectué dans le cadre d'un cursus, un représentant de l'école participe, en règle générale, aux entretiens. - Les contenus de l'évaluation du stage comportent, entre autres, l'appréciation des prestations pratiques du point de vue personnel et du point de vue de l'encadrement, se basant sur les objectifs fixés et leur justification. 	
	Examen	<ul style="list-style-type: none"> - Sert de contrôle des prestations et, en cas de réussite, mène souvent à l'octroi de certains droits spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Synonyme de «contrôle des connaissances», «attestation de compétences»
	- Examen de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de diagnostic, pronostique, orienté vers le processus; aucune influence sur la poursuite de la 	Voir <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de qualification

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	-	formation.	
	- Examen de sélection	- Examen de sélection, de classement, d'aptitude, avec une influence sur la poursuite des études (promotion).	- Synonyme de «sélectif»: «summatif»
	Examen partiel	- Une partie d'un examen (une procédure de qualification) qui permet d'évaluer différents domaines de la formation avant la fin de celle-ci. Les prestations fournies comptent pour la note totale. -	Voir - Examen - Qualification - Procédures de qualification
	Exercer Exercice	- Pratiquer de façon répétitive un exercice pour obtenir une certaine aptitude. - Répétition systématique d'activités d'apprentissage avec le but de perfectionner un comportement. Les exercices sont une partie intégrante et inévitable d'un processus d'apprentissage; en règle générale, ils sont exécutés sous la direction d'un enseignant qualifié.	- Synonyme d'entraînement «training» Voir - Skills (entraînement d'habileté, cours d'habileté)
	Expérience avec la clientèle		Pour le RME: - L'expérience thérapeutique acquise après l'obtention du diplôme sanctionnant la fin de la formation intégrale (intégrale signifiant médecine académique et médecine empirique). Voir - Stage pratique
	Formateur	- Personne compétente qualifiée pédagogiquement et professionnellement, chargée de l'enseignement par l'école. - La condition pour exercer l'activité de formateur est d'avoir réussi l'examen spécial d'aptitude de formateur ou de posséder (comme règle transitoire) une longue expérience dans le domaine de la formation professionnelle, associée à des connaissances pédagogiques.	Synonyme de «Chargé de cours»; «Enseignant», etc.

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Terme concernant la transmission et l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'aptitudes en vue de l'exercice d'une profession bien définie. - Une formation a lieu en général dans un établissement reconnu/accrédité et aménagé à cet effet. 	Voir <ul style="list-style-type: none"> - Formation continue - Ecole - Enseignement
	Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Efforts effectués en vue d'approfondir la formation ou de développer les connaissances dans le domaine de la médecine académique et/ou la médecine empirique. - La formation continue a lieu après la fin de la formation. 	Voir <ul style="list-style-type: none"> - Formation - Formation de perfectionnement
	Formation de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Peut généralement être comprise comme la reprise d'une éducation organisée, après la conclusion d'une première phase d'études de durée variable, suivie en règle générale, de l'entrée dans la vie professionnelle active. Est la continuation ou la reprise d'études organisées, après la conclusion d'une première phase d'études de durée variable. 	Pour le RME: <ul style="list-style-type: none"> - Le RME utilise le terme «Formation continue» - Les termes «Formation d'adultes» et «Formation de perfectionnement» sont utilisés comme synonymes. Voir <ul style="list-style-type: none"> - Formation continue
	Forme d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures pédagogiques délimitées par différents critères, comme par ex.: <p>Formes sociales, entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En plénum, sous-groupes, cours particuliers <p>Domination de l'enseignant, entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Focalisé sur l'enseignant, focalisé sur les participants <p>Méthode didactique, entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours magistral, cours interactif, cours de découverte 	
	Heures de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux des étudiants dans le cadre d'une formation resp. d'un cursus. 	Pour le RME: <ul style="list-style-type: none"> - Par heures de formation, nous entendons le temps de présence intra-scolaire, accompagnée et contrôlée - sous l'instruction d'un enseignant qualifié - dans le cadre du cursus. Sachant qu'une heure de formation correspond à une unité de 60 minutes.

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
			<ul style="list-style-type: none"> - Les formes d'études en autodidacte/les travaux des étudiants effectués hors du cadre scolaire ne peuvent pas être pris en compte par le RME.
	Intervision	<ul style="list-style-type: none"> - Une forme de supervision de groupe, sans qu'un superviseur spécialisé soit officiellement présent. - Le groupe d'intervision est formé par les représentants expérimentés d'un groupe professionnel qui assume la fonction dirigeante (collectivement ou alternativement). 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les interventions ne peuvent pas être comptabilisées.
	Matières d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation de tous les contenus, quel qu'en soit le genre, qui sont traités pendant les processus d'enseignement et de formation. 	
	Méthode	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit ici de démarches logiques, planifiées, à appliquer pour résoudre des problèmes ou atteindre des objectifs. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas confondre avec les désignations des méthodes de la Liste des Méthodes du RME.
	Module	<ul style="list-style-type: none"> - L'élément de base du système modulaire, qui mène toujours à une compétence et qui permet à une personne de réaliser des tâches ou des fonctions spécifiques dans le domaine professionnel ou extra-professionnel. - Chaque module est relié à d'autres modules et fait souvent partie d'une ou plusieurs structures. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cours modulaires sont également jugés selon les conditions d'enregistrement: le RME part du principe que ces structures modulaires et ces modules ont été conçus conformément aux directives de la ModuQua (Modularisation et Qualité). - Les différents modules doivent pouvoir «s'emboîter» de façon à créer une structure cohérente et consistante.
	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de la formation - Objectifs du stage pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - La description des résultats souhaités d'un processus d'enseignement / d'apprentissage. <p>Le critère de qualité pour un objectif opérationnel est la règle « SMART »</p> <ul style="list-style-type: none"> - S - specific – spécifique - M - measurable – mesurable - A - attainable – atteignable - R - realistic – réaliste - T - time bound – temporel 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage - Taxonomie

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	Objectifs de l'enseignement et de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - En pédagogie, les termes «objectifs de l'enseignement et de la formation» sont souvent utilisés comme synonymes. Il est cependant nécessaire de différencier les objectifs de formation d'un étudiant des objectifs d'enseignement qu'un enseignant (resp. une école) essaie d'atteindre. - Les objectifs sont souvent structurés selon leur caractère abstrait. Ainsi, on peut différencier des objectifs de base, des objectifs généraux, des objectifs spécifiques. Ces derniers sont souvent mentionnés sous la forme de descriptions détaillées du comportement. Le classement en objectifs affectifs, cognitifs et psychomoteurs est également fréquent. Les taxonomies servent aussi bien à la classification qu'à la hiérarchisation des types de comportement. 	Voir <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs - Taxonomie
	- Objectifs affectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Ils soulignent un sentiment, une émotion ou une certaine sympathie ou antipathie. - Dans la littérature, ce type d'objectifs d'apprentissage est représenté comme des intérêts, un état d'esprit, de l'estime, des valeurs ou une attitude émotionnelle. 	
	- Objectifs cognitifs	<ul style="list-style-type: none"> - Le domaine cognitif comprend des objectifs relatifs à la pensée, la connaissance et la résolution de problèmes. - Les objectifs cognitifs vont de la simple récitation du matériel appris jusqu'à la combinaison et l'assemblage, par des moyens créatifs et originaux, de nouvelles idées et matériaux. 	
	- Objectifs psychomoteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Des objectifs qui attachent de l'importance à une habileté musculaire ou motrice, au maniement de matériaux ou d'objets ou à une action qui exige une coordination neuromusculaire. Dans les manuels, ces objectifs d'apprentissage se réfèrent le plus souvent à l'écriture et à la parole, à l'éducation physique, aux 	Voir Skills (training d'habileté, cours d'habileté)

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		cours de travaux techniques et artisanaux.	
	Plan des matières	- Matières d'enseignement	Terme plutôt ancien Voir - Programme de l'enseignement
	Procédure de qualification	- Procédure («examen») pour vérifier les compétences qui ont été définies par un règlement de formation ou un autre décret.	Voir - Examen
	Profession réglementée	- Les professions réglementées sont celles dont la pratique en Suisse est tributaire de la possession d'un diplôme.	
	- Professions réglementées à l'étranger	- L'instance responsable examine l'équivalence de diplômes et certificats étrangers en se basant sur les directives européennes, uniquement lorsque l'activité que le demandeur souhaite exercer est réglementée en Suisse.	- Synonyme de «programme de formation» Voir - Curriculum
	Programme de l'enseignement	- Un résumé planifié des matières de l'enseignement qui doivent être assimilées pendant une période définie dans le programme. - Des objectifs spécifiques et définis doivent pouvoir être atteints grâce au contenu de l'enseignement stipulé dans le programme de l'enseignement.	- Synonyme de «programme de formation» Voir - Curriculum
	Qualifications	- Compétences reconnues par une autorité externe - Terme générique pour les connaissances, le savoir-faire et les aptitudes.	
	Réflexion	- «Réflexion» et approfondissement d'un raisonnement avec l'assistance d'un professionnel qualifié.	Pour le RME: - Les sessions de réflexion intra-scolaires, dans le cadre du cursus et sous la direction d'un enseignant qualifié, peuvent être prises en compte. Les heures de formation sont à donner en unité de 60 minutes.
	Règlement de l'école	- Règle, en tant que prescription légale, l'exécution et l'application des règles scolaires, telles que, par ex. le règlement des examens.	- Synonyme de «Règlement de formation»

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<ul style="list-style-type: none"> - «Règlement» = régularité, bonne humeur, propreté, résumé systématique, degré, règle, directive, «l'ordre dans l'école» <p>Dans le règlement de l'école sont décrites exactement toutes les informations significatives et pertinentes relatives à la formation, comme par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine d'application, compétence et organisation de l'école - Règlement intérieur et Manuel de l'étudiant - Idées directrices, profil du métier et objectifs de la formation - Conditions d'admission - Plan et contenu de la formation - Éventuellement règlement des examens - Clôture du cursus - Entrée en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe, en règle générale, un règlement des examens séparé.
	Règlement de promotion	<ul style="list-style-type: none"> - Terme concernant aussi bien l'attribution d'un titre que la procédure menant à son obtention - Plutôt de type universitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Synonyme de «Règlement des examens» <p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement des examens - Examen – sélectif
	Règlement des examens	<ul style="list-style-type: none"> - Etablit les conditions générales légales concernant les examens d'entrée, les examens intermédiaires et/ou de fin d'études. La prise en compte des acquis étrangers est également un examen et doit être réglementée. - Il règle les droits et les obligations des candidats, ainsi que des centres de formation, resp. des centres de stage pratique organisant les examens. <p>Toutes les informations significatives concernant les examens, resp. les contrôles d'apprentissage sont stipulées, de façon précise, dans le règlement des examens. Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formes de l'examen (oral, écrit, pratique) - Contenu de l'examen 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement de promotion

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<ul style="list-style-type: none"> - Le calendrier et la durée des examens - Le barème et éventuellement les critères d'évaluation - Autres prestations concernant les examens - Mémoire de fin d'études - Répétition de l'examen - Absence du candidat, retrait du candidat, fraude - Consultation des épreuves de l'examen - Possibilités de recours - Personne de contact 	
	<p>Règlement de stage pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règle les objectifs, le contenu et le déroulement du stage pratique. - Règle, en tant que prescription légale, l'exécution et l'application des règles scolaires (telles que p.ex. le règlement des examens) dans le cabinet thérapeutique. <p>En règle générale, le règlement du stage pratique contient les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champ d'application - Conditions générales - Durée et période - Objectifs et contenus du stage pratique - Evaluation et attestation du stage pratique - Questions concernant les examens et les procédures - Entrée en vigueur 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement de l'école
	<p>Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une technique spécifique et ciblée, composée de plusieurs éléments formant un tout, qui exige un processus d'apprentissage pour en acquérir la maîtrise. 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Skills (training d'habileté, cours d'habileté)
	<p>Skills</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Phases d'études accompagnées et contrôlées lors desquelles (en général) les étudiants développent et entraînent leur habileté psychomotrice. 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir-faire, «cours d'habileté» et «training d'habileté» -

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
	Stage pratique	<ul style="list-style-type: none"> - On parle de stage pratique lorsque l'étudiant effectue un travail autonome, avec un but précis, encadré par un spécialiste qualifié, dans un cabinet professionnel et que ledit travail est évalué à la fin du stage. - Lorsque le stage pratique est organisé et suivi par une école, dans le cadre d'un cursus, la responsabilité de la formation pratique de l'étudiant revient à cette école. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions d'enregistrement et les critères de comptabilisation d'un stage.
	Supervision / Supervision de formation	<ul style="list-style-type: none"> - On comprend par supervision, l'accompagnement/le conseil professionnel de l'étudiant supervisé par un professionnel qualifié à cet effet. - L'objectif de la supervision est l'entretien et l'approfondissement des compétences personnelles, sociales et professionnelles des étudiants supervisés. - En général relatif au travail pratique, car les supervisés reçoivent un soutien ou de l'assistance pour leurs activités pratiques. - Les candidats à la formation s'intéressent à leur situation individuelle pratique et à la coopération dans le groupe de formation, sous l'accompagnement/conseil d'une personne qualifiée. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les supervisions, resp. supervisions de formation, organisées par l'école – sous la direction d'une personne qualifiée – dans le cadre d'un cursus, peuvent être prises en compte. Sachant que les heures de formation doivent être données en unité de 60 minutes. - La supervision peut être prise en compte, en tant que formation continue, jusqu'à 50% des heures de formation continue exigées.
	Taxonomie – Taxonomie des objectifs de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Un schéma de classification des catégories, décrivant l'enseignement que les institutions éducatives veulent atteindre pour leurs apprenants. - Est également décrit comme un instrument formel d'analyse avec lequel on peut classer des objectifs pédagogiques par le degré de difficulté ou de complexité. Ainsi le degré de complexité augmente parallèlement à l'augmentation de la classe de l'objectif d'apprentissage. - Le système de classification le plus utilisé a été développé dans les années 1950 et 1960, aux Etats-Unis, par les pédagogues comportementalistes Benjamin Bloom, David Krathwol e.a. (Bloom 1972; 	<p>Voir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de l'enseignement et de l'éducation

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		<p>Krathwol, Bloom & Masia 1975). Ils différencient trois dimensions avec les divisions suivantes:</p> <p>Objectifs cognitifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissances 2. Compréhension 3. Application 4. Analyse 5. Synthèse 6. Évaluation <p>Objectifs affectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Être attentif, observer 2. Réagir 3. Juger 4. Création structurée d'un système de valeurs 5. Être satisfait par une valeur ou une structure de valeurs <p>Objectifs psychomoteurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Imitation 2. Manipulation 3. Précision 4. Organisation des activités 5. Naturalisation 	
	Technique	- Connaissance et maîtrise des moyens nécessaires à l'exercice d'un métier, un métier artisanal, un art ou un commerce aussi bien que l'habileté manuelle des pratiquants.	
	Titre professionnel	- Un titre professionnel désigne la profession.	Voir - Profession réglementée
	Tuteur / Tutorat	- En latin tuteur = protecteur - Terme désignant en général, un étudiant de niveau avancé qui, contre rémunération, informe, conseille et encadre des étudiants débutants, dans le cadre de	Pour le RME: - Les tutorats ne peuvent pas être pris en compte.

Abréviations	Termes	Explications	Indications et applications du RME
		l'organisation académique et scolaire ou dans le cadre de la résidence des étudiants.	
	Unité d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend, en général, plusieurs heures de cours. - Les unités d'enseignement sont définies par les objectifs d'enseignement que l'on veut atteindre pendant leur déroulement. 	
VA	Validation des acquis (VA)	<ul style="list-style-type: none"> - fait partie des principes fondamentaux de la modularisation et a pour but de contrôler si des compétences ou des enseignements acquis antérieurement, peuvent être pris en compte dans le cadre du cursus de formation actuel. - est basée, en général, sur l'examen de documents. Il s'agit en d'autres termes d'une évaluation d'équivalence. - est effectuée par l'établissement de formation, qui ne pourra cependant confirmer que les matières qui font partie de son propre curriculum. <p>En principe, l'école examine les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un certificat resp. un diplôme/justificatif qui prouve que le candidat a achevé avec succès le cursus en question. - Données relatives aux objectifs, au contenu et à la durée du cursus. - éventuellement, des certificats de travail ou des documents équivalents, attestant que les compétences en question ont déjà été démontrées en pratique. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un concept VA devrait être disponible; en principe, il fait partie intégrante du Règlement des examens. - Les acquis validés par l'école et le cursus qu'elle dispense doivent constituer une unité d'enseignement homogène. - Les acquis validés par l'école doivent également faire partie de l'enseignement qu'elle dispense. - Un examen basé sur les acquis validés et sur les contenus qui restaient à accomplir doit avoir eu lieu à la fin du cursus. - Les acquis validés (matières et étendue) doit figurer dans la confirmation de cursus. <p>- Synonymes: «Equivalence», «Evaluation d'équivalence», «Procédure d'équivalence»</p>
	Workshop	<ul style="list-style-type: none"> - Une méthode pédagogique (généralement) accompagnée, lors de laquelle les étudiants perfectionnent leurs aptitudes et peuvent transmettre et/ou présenter à leurs collègues (ou autres) leurs idées, expériences, connaissances et leur savoir-faire. 	<p>Pour le RME:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un workshop peut être pris en compte en tant que méthode d'enseignement accompagnée et contrôlée. À cet effet, les heures de formation doivent être attestées en unité de 60 minutes.

Sources d'informations

Livres et documentation:

- Arnold et al: «Dozentenleitfaden» (Mémento pour chargés de cours). Edition Cornelsen, Berlin (1999).
- BBT / OFFT: Reconnaissance de diplômes étrangers (Version 19.05.2005).
- BBT / OFFT: Glossaire de la Réforme de la Formation Professionnelle (Version 12.11.2004).
- BBT / OFFT: Ordonnance/Rapport sur la Formation Professionnelle 2003, Art. 44.
- Döring, Ritter: «Lehren und Trainieren in der Weiterbildung» . Edition Beltz, Weinheim (2001).
- Dictionnaire Duden: «Das Herkunftswörterbuch». Dudenverlag, Mannheim (1997).
- Dictionnaire Duden: «Die Pädagogik». Dudenverlag, Mannheim (1989).
- RME Registre de Médecine Empirique: Conditions d'Enregistrement du RME et documentations internes (2005 – 2006).
- Jank, Meyer: «Didaktische Modelle» (Modèles didactiques). Edition Cornelsen, Berlin (1991).
- Kiper, Mischke: «Einführung in die allgemeine Didaktik» (Introduction à la didactique générale). Edition Beltz, Bâle (2004).
- Meyer: «Lehren Kompakt». Edition h.e.p. , Berne (2004).
- Modula: Publications et Documentations (1996 – 2002).
- ModuQua: Publications et Documentations (2003 – 2006).
- Muijsers: «Fertigkeitentraining» (Entraînement d'habileté). Ullstein-Mosby (1997).
- Muijsers: «Modularisierung» (Modularisation). Ullstein-Mosby (1999).
- Ott: «Grundlagen des beruflichen Lernens» (Bases de l'apprentissage professionnel). Edition Cornelsen, Berlin (2000).
- «Schweizerisches Qualifikationshandbuch» (CH-Q) (Manuel suisse des qualifications). Edition Wird, Zurich (2000).
- Sieger: «Pflegepädagogik». Edition Hans Huber, Berne (2001).
- Thomann: «Ausbildung der Auszubildenden». Edition h.e.p., Berne (2002).

Internet:

Informations sur la modularisation - ModuQua
Informations sur le système de points de crédit
Informations OFFT

www.moduqua.ch

www.ects.ch

www.bbt.admin.ch/d/index.htm